QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

- Si vous êtes en situation d'urgence;
- Si vous craignez pour votre sécurité, pour votre intégrité physique ou pour votre vie;
- Si vous êtes témoins d'une agression;
- Si vous venez d'être victime d'une agression sexuelle.

Appelez immédiatement les services d'urgence au 911 ou le service de sécurité sur le campus au 506 858-4100

Si vous avez subi une agression à caractère sexuel depuis les 72hrs : SANE

Il est conseillé de vous rendre à l'urgence de l'hôpital de Moncton afin d'obtenir l'aide du programme des infirmières examinatrices des cas d'agression sexuelle (SANE- sexual assault nurse examiner).

Ces infirmières sont formées pour intervenir auprès des victimes d'agression sexuelle. Elles vous accueilleront et vous accompagneront dans les soins médicaux ainsi que l'examen médicolégal afin de recueillir des prélèvements qui pourront être utilisés si vous décidez de porter plainte à la police. Sachez que toutes les étapes de l'intervention se dérouleront avec votre accord.

Que vous portiez plainte ou non, que vous ayez des blessures physiques apparentes ou non, vous avez le droit de recevoir cette aide sans l'obligation de porter plainte.

- ► Présentez-vous à l'urgence de **l'Hôpital de Moncton au 135, avenue Macbeath** et **demander à voir une infirmière formée en agression sexuelle du programme SANE**. Il n'est pas nécessaire d'expliquer ce que vous avez subi au triage.

Centre d'agression sexuelle du Sud-Est

Si vous avez subi une agression sexuelle, vous pouvez obtenir de l'aide en tout temps en communiquant avec le Centre d'agression sexuelle du Sud-Est. Cette ressource offre une ligne de soutien téléphonique et des renseignements pour toute personne touchée par la violence à caractère sexuel, ou toute personne soutenant une personne touchée par la violence à caractère sexuel. Les services offerts sont bilingues et confidentiels, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

- → Ligne de soutien : (506) 853-0811

Service d'intervention en violence à caractère sexuel de l'UMCM

Un service d'intervention en violence à caractère sexuel gratuit et confidentiel est disponible à l'Université de Moncton, campus de Moncton. Ce service s'adresse à tout membre de la communauté universitaire ayant subi – ou été témoin – de violence à caractère sexuel.

Le service d'intervention en violence à caractère sexuel offre :

- Soutien et aide psychologique
- Consultations individuelles, confidentielles et gratuites
- Signalement d'un incident de violence à caractère sexuel
- Dépôt de plainte formelle pour violence à caractère sexuel
- Ressources d'aide sur le campus et hors campus
- Mesures de prévention et d'accommodement
- Activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation

Une intervenante en violence à caractère sexuel est disponible pour vous accueillir et vous soutenir dans vos démarches.

- → Sacha Cyr, Intervenante en violence à caractère sexuel
  506 858-4007 | consentement@umoncton.ca | local C-101, Centre étudiant
  Heures de consultation : Lundi au vendredi | 8 h 30 à 12 h, et 13 h à 16 h 30 | sur rendez-vous seulement

Que faire si je vis du harcèlement sexuel?

- Vous n'avez pas à accepter un tel comportement de la personne.
- Ne vous blâmez pas : la personne qui vous harcèle est responsable de son comportement.
- Dites clairement à la personne que son comportement est importun, offensant, intimidant ou humiliant.
- Vous pouvez faire cette démarche verbalement (de préférence en présence d'un témoin) ou par écrit (conservez une copie de votre lettre).

- Prenez en note les détails des incidents de harcèlement sexuel : date, heure, endroit, nom des témoins, gestes posés, mots prononcés, vos sentiments, vos réactions, à qui vous en avez parlé.
- Conservez tout élément de preuve.
- Parlez-en à quelqu'un en qui vous avez confiance ou consultez les ressources d'aide de l'Université.
- Si vous avez peur que votre réaction entraîne des conséquences négatives sur votre travail ou vos études, consultez avant d'agir.

Que faire si je suis témoin de violence à caractère sexuel?

Vous pouvez agir afin de prévenir le harcèlement et la violence à caractère sexuel.

- Exprimez votre inconfort lorsque vous entendez des propos misogynes, sexistes, homophobes, transphobes et des blagues à caractère sexuel.
- Encouragez des relations égalitaires entre les genres pour contrer toute forme de violence sexuelle.
- Si vous êtes en mesure d'agir en toute sécurité, faites cesser la violence à caractère sexuel, sinon dénoncez la situation à une ressource compétente.
- Utilisez la distraction pour changer la dynamique et donner une chance à la personne d'échapper à la situation.
- Éloignez la personne qui subit de la violence à caractère sexuel afin de la sortir de la situation.
- Textez la personne pour lui prêter assistance.
- Intervenez ensemble. Il est plus facile d'être plusieurs pour distraire la personne qui commet la violence et d'éloigner la personne qui subit la violence.
- Demandez à l'entourage de la personne qui commet de la violence d'intervenir auprès de celle-ci pour faire cesser le comportement.
- Offrez du soutien à la personne et faites-lui savoir qu'elle n'a pas à accepter ce comportement inapproprié.
- Raccompagnez toute personne intoxiquée ou assurez-vous qu'elle rentre à la maison avec une personne de confiance.
- Dénoncez et signalez toutes manifestations de violence à caractère sexuel dont vous avez été témoin à une personne d'autorité, au service de sécurité du campus, à l'intervenante en violence à caractère sexuel ou à la police.

→ En cas d'urgence, appelez immédiatement le **911** ou le **service de sécurité** sur le campus au **506 858-4100**

Voici des ressources dans la communauté et sur le campus pour vous permettre d'obtenir de l'aide

RESSOURCE HORS CAMPUS **24/7, gratuit, confidentiel et bilingue**			**SUR LE CAMPUS** **Pour du soutien, faire un signalement ou porter plainte (Gratuit et confidentiel)**	
Pour un support immédiat en cas d'urgence **911** **GRC de Codiac** **506-857-2400**	Pour une attention médicale à la suite d'une agression sexuelle : **Programme SANE** Infirmière examinatrice en cas d'agression sexuelle **506-869-2996** → Se présenter à l'urgence de l'Hôpital de Moncton au 135, avenue Macbeath → Demander à voir une infirmière formée en agression sexuelle	Pour parler immédiatement à quelqu'un pour du soutien : **Centre d'agression sexuelle du Sud-Est** **1-844-853-0811** Centre apportant du soutien et des renseignements pour toute personne touchée par la violence à caractère sexuel, ou toute personne soutenant une personne touchée par la violence à caractère sexuel.	**Service de sécurité** **506-858-4100** Service 24/7 sur le campus **Programme de soutien aux étudiants** **1-855-649-8641** Soutien immédiat offert 24/7 et counseling offert par téléphone, par clavardage ou par vidéoconférence	**Service d'intervention en violence à caractère sexuel** **506-858-4007** **consentement@umoncton.ca** Heures d'ouverture, pour prendre rendez-vous avec l'intervenante : lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 Heures de consultation sans rendez-vous, avec l'infirmière : lundi au jeudi 9h00 à 11h00 et 13h30 à 15h30

Liens utiles sur la violence à caractère sexuel et le consentement sexuel

- ➔ Politique sur la violence à caractère sexuel, Université de Moncton
- ➔ Campagne « Sans oui c'est non! »
- ➔ Vidéo « le consentement pas si compliqué finalement »
- ➔ « Vous avez vécu une agression sexuelle? » - Vidéo en langue des signes québécoise (LSQ)
- ➔ Mythes sur les violences à caractère sexuel

©Reproduction interdite sans la permission des auteurs